

2014_A085

OBJET : Institution - Élection d'un membre du Bureau communautaire

Le 22 mai 2014, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 16 mai 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - ALBERT Guy - ALLIOTTE Sophie - AMAROUCHE Annie - AMEN Mireille - AMIEL Michel - ARDHUIN Philippe - BACHI Abbassia - BALDO Edouard - BARRET Guy - BASTIDE Bernard - BENKACI Moussa - BERNARD Christine - BONTHOUX Odile - BORELLI Christian - BOUDON Jacques - BOUVET Jean-Pierre - BOYER Raoul - BRAMOULLÉ Gérard - BUCCI Dominique - BURLE Christian - CALAFAT Roxane - CANAL Jean-Louis - CASTRONOVO Lucien-Alexandre - CESARI Martine - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle - CIOT Jean-David - CORNO Jean-François - CRISTIANI Georges - DAGORNE Robert - de BUSSCHERE Charlotte - de SAINTDO Philippe - DELAVET Christian - DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - FABRE-AUBRESPY Hervé - FERAUD Jean-Claude - FREGEAC Olivier - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARELLA Jean-Brice - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSSI Jean-Christophe - GUINIERI Frédéric - HOUEIX Roger - JOISSAINS Sophie - JOUVE Mireille - LAFON Henri - LAGIER Robert - LEGIER Michel - LHEN Hélène - MALAUZAT Irène - MALLIE Richard - MANCEL Joël - MEÏ Roger - MERGER Reine - MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - NERINI Nathalie - PEREZ Fabien - PERRIN Jean-Marc - PIZOT Roger - POLITANO Jean-Jacques - PRIMO Yveline - PROVITINA-JABET Valérie - RAMOND Bernard - ROLANDO Christian - SALOMON Monique - SERRUS Jean- Pierre - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SLISSA Monique - SUSINI Jules - TALASSINOS Luc - TAULAN Francis - TERME Françoise - TRAINAR Nadia - YDE Marcel - ZERKANI Karima

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : BOULAN Michel supplée par ROUARD Alain

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : FILIPPI Claude donne pouvoir à DAGORNE Robert - LENFANT Gaëlle donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle - MARTIN Régis donne pouvoir à MANCEL Joël - PAOLI Stéphane donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri - RENAUDIN Michel donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AUGHEY Dominique

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Madame le Président donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 22 MAI 2014

Rapporteur: Madame le Président

Thématique : Institution

Objet : Élection d'un membre du Bureau communautaire
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Suite à la démission du Conseiller communautaire titulaire de la commune de Gréasque, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau membre du Bureau.

Exposé des motifs :

Par la délibération n°2014_A081 du 17 avril 2014, le Conseil communautaire a décidé de fixer à 15 le nombre de Vice-présidents et à 25 le nombre des autres membres du Bureau communautaire.

Par la délibération n°2014_A082 du 17 avril 2014, le Conseil a ensuite procédé à l'élection des Vice-présidents et des autres membres du Bureau.

En date du 21 avril 2014, Monsieur Michel RUIZ a présenté sa démission de son mandat de Conseiller communautaire titulaire, membre du Bureau. Il a été remplacé au sein du Conseil par Monsieur Luc TALASSINOS.

Cette modification entraînant la vacance d'un poste de membre du Bureau, il y a lieu de procéder à l'élection d'un nouveau membre du Bureau chargé de représenter la commune de Gréasque au sein des organes communautaires.

Par application des articles L2122-4 et L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, l'élection des membres du Bureau doit s'effectuer au scrutin secret et à la majorité absolue des membres de l'organe délibérant.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2122-2, L2122-4, L2122-10, L5211-2 et L5211-10 ;

VU la délibération n°2014_A081 du Conseil communautaire du 17 avril 2014 relative à la détermination du nombre de Vice-présidents et des autres membres du Bureau communautaire ;

VU la délibération n°2014_A082 du Conseil communautaire du 17 avril 2014 relative à l'élection des Vice-présidents et autres membres du Bureau communautaire ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PROCEDER** à l'élection du membre du Bureau chargé de représenter la commune de Gréasque au scrutin secret et à la majorité absolue ;

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 MAI 2014

ELECTION D'UN MEMBRE DU BUREAU

Scrutin n° : 1

1^{er} tour

Ont fait acte de candidature :

- M. Luc TALASSINOS

| | |
|---------------|---------------------|
| Inscrits : 82 | Blancs et nuls : 11 |
| Votants : 91 | Exprimés : 80 |

Ont obtenu au premier tour :

- M. Luc TALASSINOS

80 voix ;
voix

M. ~~Mme~~ TALASSINOS est proclamé(e) élu en qualité de membre du Bureau.

• • •

2^{ème} tour

Ont fait acte de candidature :

| | |
|------------|------------------|
| Inscrits : | Blancs et nuls : |
| Votants : | Exprimés : |

Ont obtenu au premier tour :

- voix ;
- voix

M. Mme est proclamé(e) élu en qualité de membre du Bureau.

• • •

3^{ème} tour

Ont fait acte de candidature :

| | |
|------------|------------------|
| Inscrits : | Blancs et nuls : |
| Votants : | Exprimés : |

Ont obtenu au premier tour :

- voix ;
- voix

M. Mme est proclamé(e) élu en qualité de membre du Bureau.

Ont signé le Président et le Secrétaire de séance

OBJET : Institution - Élection d'un membre du Bureau communautaire

Appelé à procéder à la désignation d'un membre du Bureau, le Conseil de Communauté a élu, suivant les résultats collationnés, ci-après intégralement retranscrits :

Scrutin n°1 :

A fait acte de candidature :

- Monsieur Luc TALASSINOS

| | |
|---------------|---------------------|
| Inscrits : 92 | Blancs et nuls : 11 |
| Votants : 91 | Exprimés : 80 |

A obtenu au premier tour :

- Monsieur Luc TALASSINOS : 80 voix

Monsieur Luc TALASSINOS est proclamé élu en qualité de membre du Bureau

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI

27 MAI 2014

